

## CONDITIONS TARIFAIRES AU 1<sup>er</sup> janvier 2020 de l'eau potable et de l'assainissement

**Communes d'Aspremont, Castagniers, Colomars,  
La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-Blaise,  
Saint-Martin-du-Var, Tourrette-Levens**

### La relève de votre compteur d'eau

Votre compteur d'eau potable est relevé une fois par an en fin d'année.

### Vos factures

Nous procédons à l'envoi de 2 factures semestrielles de la manière suivante :

- au mois de juin : une **facture d'estimation** avec un abonnement semestriel d'avance et une consommation estimée de 50% de la consommation annuelle précédente ;

- au mois de décembre : une facture de relève avec un abonnement semestriel d'avance et une consommation réalisée après la relève annuelle du compteur, déduction faite de l'estimation précédente.

### Les tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (en euro) :

	Prix unitaire HT	TVA	Prix TTC
<b>Potabilisation et distribution de l'eau</b>			
Abonnement annuel compteur diamètre 15 mm	52,31 €	5,5%	55,19 €
Abonnement annuel compteur diamètre 20 mm	158,19 €	5,5%	166,89 €
Abonnement annuel compteur diamètre 25 à 30 mm	482,26 €	5,5%	508,78 €
Abonnement annuel compteur diamètre 40 mm	538,73 €	5,5%	568,36 €
Abonnement annuel compteur diamètre 50 à 65 mm	1 512,78 €	5,5%	1 595,98 €
Abonnement annuel compteur diamètre 80 mm	3 201,20 €	5,5%	3 377,27 €
Abonnement annuel compteur diamètre 100 mm	3 424,02 €	5,5%	3 612,34 €
Abonnement annuel compteur diamètre 150 mm et +	3 984,74 €	5,5%	4 203,90 €
Consommation tranche 1 de 0 à 60 m3	0,8475 €	5,5%	0,8941 €
Consommation tranche 2 de 61 à 120 m3	1,0896 €	5,5%	1,1495 €
Consommation tranche 3 + de 120 m3	1,2903 €	5,5%	1,3613 €
Préservation des ressources en eau	0,07 €	5,5%	0,0739 €
<b>Collecte et dépollution des eaux usées</b>			
Redevance part Métropolitaine	1,66 €	10%	1,8260 €
<b>Organismes publics</b>			
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	0,150 €	10%	0,1650 €
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0,270 €	5,5%	0,2849 €

### Prix TTC (abonnement compteur DN 15 mm et volume facturé)

Pour une consommation de 120 m3 (référentiel INSEE) : 459,77 €  
 Prix au m3 : 3,83 € TTC  
 Au litre : 0,00383 € TTC

**Tarifs annexes au 01/01/2020  
(Service de l'eau potable)**

Objet du tarif	Tarifs HT en euros	TAUX TVA	Tarifs TTC en euros
<b>JAUGEAGE OU ETALONNAGE D'UN COMPTEUR</b> à la demande de l'abonné lorsque le comptage est exact			
- pour un diamètre nominal inférieur à 20 mm	<b>590,08</b>	10%	<b>649,08</b>
- pour un diamètre nominal inférieur de 20 mm à 40 mm.	<b>928,82</b>	10%	<b>1021,71</b>
- pour un diamètre nominal inférieur de 50 mm à 80 mm.	<b>1027,17</b>	10%	<b>1129,88</b>
- pour un diamètre nominal inférieur de 100 mm à 150 mm.	<b>1114,58</b>	10%	<b>1226,04</b>
<b>ABSENCE DE L'ABONNÉ A UN RENDEZ-VOUS POUR LE RELEVÉ DE SON COMPTEUR</b> après deux relevés sans accès direct du personnel de la régie au compteur	<b>64,92</b>	10%	<b>71,41</b>
<b>FRAIS DE RELANCE</b>	<b>16,23</b>	0%	<b>16,23</b>
<b>FERMETURE OU OUVERTURE D'UN BRANCHEMENT A LA DEMANDE DE L'ABONNÉ</b>			
- Fermeture d'un branchement à la demande de l'abonné	<b>64,92</b>	10%	<b>71,41</b>
- Ouverture d'un branchement à la demande de l'abonné	<b>64,92</b>	10%	<b>71,41</b>
<b>FRAIS D'ACCÈS AU SERVICE</b>	<b>64,92</b>	10%	<b>71,41</b>
<b>ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE SERVICE</b> - Frais de contrôle des installations intérieures de distribution d'eau potable et des ouvrages de prélèvement, puits et forages (forfait)	<b>127,52</b>	10%	<b>140,28</b>
<b>ARTICLE 34 DU REGLEMENT DE SERVICE</b> - Frais / pénalités pour non respect des prescriptions du règlement de service.			
- Prise d'eau frauduleuse	<b>546,36</b>	10%	<b>601,00</b>
- Utilisation d'appareils interdits	<b>546,36</b>	10%	<b>601,00</b>
- Manœuvre de robinets vannes sur le réseau non autorisée	<b>546,36</b>	10%	<b>601,00</b>
- Retour d'eau dans le réseau public	<b>1092,73</b>	10%	<b>1202,00</b>